

*Accélérons ensemble*  
**LE RÉEMPLI**  
**et le recyclage**

**DES EMBALLAGES  
DE LA RESTAURATION**

LOGO PARTENAIRE

**CITEO**  
**PRO**

Chaque année,

**1 MILLION DE TONNES  
D'EMBALLAGES**

*sont produites dans la restauration\*.*



# 1 MILLION DE BONNES RAISONS D'AMÉLIORER LA GESTION *de vos déchets d'emballages*

En optimisant la gestion de vos emballages grâce au tri et au réemploi, vous limitez considérablement leurs impacts environnementaux :



**Réduction  
de la pollution**  
des sols, de l'air et  
des eaux souterraines.



**Baisse  
des émissions**  
de gaz à  
effet de serre.



**Limitation  
de la pression**  
sur les matières  
premières.



UN DÉFI  
*à la portée* DU MÉTIER

Avec près de  
**400 000 établissements**  
de restauration et de débit  
de boissons en France,  
votre profession a le pouvoir  
de faire bouger les lignes !

**54%**  
**DES FRANÇAIS**  
considèrent  
que l'action en faveur  
de l'environnement  
relève des entreprises  
et des marques.

Sustainability Sector Index de Kantar Insights



*Un défi*  
**PORTÉ PAR UNE**  
**NOUVELLE**  
**RÉGLEMENTATION**



**Une filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) dédiée aux emballages de la restauration.**

Depuis le 15 mars 2024, les entreprises qui vendent des produits alimentaires grands formats emballés, aux professionnels ayant une activité de restauration, ou aux ménages, sont tenues d'en réduire l'impact environnemental.

Cela vise toute activité de restauration ou de débit de boissons, qu'elle soit principale ou secondaire : en intérieur ou en extérieur, sur place ou à emporter, individuelle ou collective.

**RÉEMPLOYER  
ET RECYCLER**

les emballages  
dans votre établissement  
devient une réalité  
pour vous et vos équipes.



# LES DÉCHETS

*ça nous connaît !*

**CITEO**  
**PRO**

La restauration est votre métier,  
la gestion des déchets d'emballages est le nôtre.

Notre rôle : accompagner les acteurs de la filière à réduire,  
réemployer et recycler les emballages de la restauration.

*Nous sommes* **À VOTRE SERVICE**

**Une participation  
financière**  
à la traçabilité  
et au tri.

**Un  
kit pratique**  
du tri  
en cuisine.

**Des  
informations**  
pour y voir clair  
sur vos  
obligations.

LOGO PARTENAIRE

**Um eium re, omnium, officibus orumet omnis  
perovellupicium volutate la si ate.**

Pari aut aute et aspidunt aritate ceptatibus et rem et  
dolendera autest eossequeniam iur, sit faccab id ut abora  
ea volupid ercipsam remquat equi dolorunturem.

Ferum ab idustis pa exerepelecte eum volecte ratecab  
ipicipsus derum hicimet quamet, quo mo int, se experit fugit  
as mossiti berum id unt eum fugiae etus es rest velent.



# TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

*les outils à votre disposition.*

- > Des infos claires pour savoir « où jeter quoi » et aider vos équipes à adopter les bons gestes de tri.
- > Des supports pour **comprendre vos obligations, savoir à qui vous adresser** et comment **agir concrètement**.

### À chaque DÉCHET la bonne POUBELLE

*Pour recycler*

<p><b>À TRIER</b> dans le bac <b>BIO-DÉCHETS</b> en PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON OU PAPIER</p>	<p><b>À TRIER</b> dans le bac des <b>BIO-DÉCHETS</b></p>	<p><b>À TRIER</b> dans le bac des <b>ORDEURES MÉNAGÈRES</b></p>
--	--	---

Adoptez le réflexe **RÉEMPLI** POUR RÉDUIRE les emballages !  
Adressé-voilà à votre grille pour mettre en place la consigne pour vos flûtes et bouteilles en verre.

### Gestion DES DÉCHETS D'EMBALLAGE de la restauration *un travail collectif !*

LES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION ET DU DÉBIT DE BOISSONS

**Rôle** : trier les emballages des produits alimentaires afin qu'ils puissent être collectés en vue de leur recyclage et de leur recyclage. Restauration individuelle, les collectivités, hôtels, restaurants, bars et autres lieux de débit, tous les types de restauration ou débit de boissons sont concernés.

**SEMBOLISATION**

Verre de produits non professionnels

**CITEO PRO**  
FACILITER, FINANCER, ACCOMPAGNER

Collecte des emballages

PROCESSEMENT RECYCLÉ ET TRANCHEUR

**ECO-COMMUNION**

LES PROFESSIONNELS DU RÉEMPLI DE LA COLLECTE DU TRI ET DU RECYCLAGE

Adoptez le réflexe **RÉEMPLI** POUR RÉDUIRE les emballages !  
Adressé-voilà à votre grille pour mettre en place la consigne pour vos flûtes et bouteilles en verre.

### Que deviennent LES DÉCHETS triés à la source ?

**QUI COLLECTE ?** **OÙ ÇA VA ?** **POUR QUOI FAIRE ?**

<p><b>LES ÉMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON OU PAPIER</b></p> <p>Les agents de votre collectivité locale ou votre gestionnaire de déchets.</p>	<p>Le réseau des emballages collectés par votre collectivité locale ou votre gestionnaire de déchets.</p>	<p>Les entreprises spécialisées dans le recyclage.</p>
<p><b>LE VERRE</b></p> <p>Les agents de votre collectivité locale ou votre gestionnaire de déchets.</p>	<p>Les centres de collecte de verre.</p>	<p>Les entreprises spécialisées dans le recyclage.</p>
<p><b>LES BIO-DÉCHETS</b></p> <p>Les agents de votre collectivité locale ou votre gestionnaire de déchets.</p>	<p>Les centres de collecte de déchets organiques.</p>	<p>Les entreprises spécialisées dans le recyclage.</p>
<p><b>LES ORDEURES MÉNAGÈRES</b></p> <p>Les agents de votre collectivité locale ou votre gestionnaire de déchets.</p>	<p>Les centres de collecte de déchets ménagers.</p>	<p>Les entreprises spécialisées dans le recyclage.</p>

Adoptez le réflexe **RÉEMPLI** POUR RÉDUIRE les emballages !  
Adressé-voilà à votre grille pour mettre en place la consigne pour vos flûtes et bouteilles en verre.

### Vos OBLIGATIONS en un coup d'œil

EN TANT QUE PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION OU DU DÉBIT DE BOISSONS

**LES AGEC**

**ORGANISEZ LE TRI** de vos déchets

Vous êtes tenu d'avoir des poubelles distinctes pour trier les emballages :

- Déchets ménagers
- Déchets organiques

Et de veiller au respect du geste de tri pour faciliter le recyclage.

**TRIEZ À LA SOURCE** vos biodéchets en les mettant dans un bac spécifique !

Afin qu'ils puissent être collectés séparément en compagnie directement sur site, les déchets de bois et végétaux, les produits phytosanitaires, les déchets dangereux.

**SUPPRIMEZ PROGRESSIVEMENT** le plastique à usage unique

Du 1/1/2025, tous les hôtels, cafés et restaurants exemptés seront dans l'obligation de mettre fin à l'utilisation de plastique à usage unique.

Le décret relatif aux emballages plastiques multimatériaux. Les petits emballages en plastique, contenant des liquides sont également concernés.

**Collecte et valorisation des huiles alimentaires usagées**

La loi AGEC a introduit la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les emballages de la restauration.

Elle oblige ainsi les entreprises à éliminer la collecte, le recyclage et le traitement de vos emballages depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**AYEZ LE RÉFLEXE RÉEMPLI !**

\* Pour les flûtes et bouteilles en verre, encouragez votre clientèle à adopter le geste de tri.

**Finir-y !**

Vous pouvez aussi utiliser des flûtes et bouteilles en verre réutilisables.

Encouragez votre clientèle à adopter le geste de tri.

Finir-y !

Encouragez votre clientèle à adopter le geste de tri.



RENDEZ-VOUS SUR  
**CITEOPRO.COM**

**VALORISEZ** *votre engagement !*

*Ici,*  
**ON FAIT  
LE TRI**



RENDEZ-VOUS SUR  
**CITEOPRO.COM**



**DES BESOINS  
PARTICULIERS,  
DES SUGGESTIONS ?**

Écrivez-nous à  
**info.restaurateurs@citeopro.com**

# CITEO PRO

Filiale de l'entreprise à mission Citeo et d'Adelphe dédiée aux emballages professionnels, **Citeo Pro a été agréée en mars 2024 au titre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) des emballages de la restauration.**

Nous intervenons aux côtés de tous les acteurs de la filière pour les aider à accélérer la réduction, le réemploi & le recyclage de ces emballages.



Rendez-vous sur [www.citeopro.com](http://www.citeopro.com)

MERCI !

LOGO PARTENAIRE

CITEO  
PRO